COMPTE-RENDU RÉUNION PLÉNIÈRE
CHSCT HÉRAULT DU 14 DECEMBRE 2017

Vos représentants SOLIDAIRES siégeant ce jour :

- Rachel LUIZ (titulaire – EDR)
- Nicolas GOU (titulaire – Douanes SRE Montpellier – 09.70.27.69.87)
- Sonia JOUCLA (suppléante avec voie délibérative – CFP Montpellier 1 – 04.67.61.81.14)
- Bouchra ZAKI (experte)
- Marie-Pierre ZABALETE (experte)

1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 7 septembre 2017

Vote POUR à l'unanimité.

2 – Immobilier Douane : M. BRIVET fait un point d'information sur 4 sites douaniers :

– *Aéroport de Montpellier :* La réinstallation des vestiaires dans la salle d'ordre arrivée-départ est un peu mise de côté, car un projet d'extension de l'aéroport avec travaux importants est prévu d'ici 2025 (création d'une aérogare low-cost). Cet agrandissement entraînera une modification du flux de passagers. Le projet de réinstallation est donc gelé à l'heure actuelle. Une consolidation du dispositif à mettre en place dans le cadre des contrôles transfrontières à l'arrivée et au départ est envisagé. Des travaux vont également être engagés sur la partie duty-free. Le financement par l'autorité aéroportuaire, ainsi que des problématiques d'accès aux locaux douanes sont à l'étude. Il existe de réels problèmes d'étanchéité des toits de cet aéroport. M. ARENALES demande à nouveau la mise en place de tourniquets évitant aux passagers de pouvoir revenir avant le contrôle douane. M. BRIVET indique que des portes anti-retour existent. M. ARENALES confirme que ce n'est pas le cas. La visite de la délégation sera donc plus que nécessaire et permettra également de nous rendre compte de la problématique de la température dans les aubettes.

– *SRE :* Le bail se termine fin 2019 et ne sera pas renouvelé. Les problématiques de sécurité entraînent également la douane à rechercher rapidement d'autres surfaces. En effet, vendredi 8 décembre des individus se sont introduits dans les étages malgré l'installation d'un badge d'accès piéton au niveau du parking en sous-sol. Les locaux sont en train de se vider : France Agrimer va quitter le site d'ici peu. M. BRIVET fera un retour vers les agents lorsqu'il y aura des avancées. Il va relancer le propriétaire quant à l'éclairage dans le parking pour lequel il avait déjà demandé une intervention. M. ARENALES et M. GOU rappellent le problème des grilles déplacées à l'entrée du parking, sous lesquelles des seringues usagées sont jetées. Ils demandent si une solution de soudure ou de vissage de ces grilles serait possible. M. BRIVET s'est rapproché de la BAC et de la PM afin qu'ils fassent des tournées. Il envisage une opération douanière avec recherche de stupéfiants dans le garage pour éviter l'organisation d'un squat. La sécurité de l'accès au SRE a été renforcée par l'installation d'un visiophone qui s'avère insuffisant. Dans l'attente, la plupart des véhicules personnels stationnent en parking de surface.

M. GOU insiste pour que le propriétaire de l'immeuble fasse installer un portail extérieur au niveau de chaque rampe d'accès, le sas ainsi créé empêcherait les intrusions dans le parking souterrain.

– *DI-DR – Brousse :* La transformation du logement de fonction en bureaux est engagée. Une première partie des locaux sera disponible au début du mois de janvier. La livraison complète interviendra à l'horizon mai-juin 2018, avec une finalisation à l'été. Tous les services devraient être installés en septembre 2018. Concernant le bureau de la RH, l'open-space sera cassé. Des réunions sont organisées entre le pôle immobilier, l'architecte et les agents : une information sera faite plusieurs fois par semaine. M. DURANTIN confirme que le plan de prévention dans le cadre de l'intervention des entreprises extérieures dans des locaux occupés doit être communiqué.

– *local syndical à Sète :* Ce local a été neutralisé le temps de la réalisation des travaux de désamiantage (amiante dans la colle des dalles de sol). Ceux-ci débuteront au 2° semestre 2018. L'ISST rappelle que la signalétique amiante est obligatoire sur tous les sites concernés, y compris pour les matériaux non-friables.

3 – Déménagement du CSP Chorus au 1° étage du Bâtiment B Montmorency

M. VAQUIER, chef de service explique que le CSP doit déménager pour laisser la place au CSRH. Les agents rejoindront les locaux le 01/09/2018 pour mise en route du service au 01/01/2019. Le déménagement au rez-de-jardin du bâtiment de l'INSEE a été abandonné, car un problème d'accès handicapé existe. De plus, ces locaux intéressent les Services Sociaux.

L'ISST explique que le ratio au m² est en dessous de la norme AFNOR NFX 35-102. Il constate également que la norme concernant la signalétique amiante n'est par respectée et rappelle la nécessité d'informer clairement les agents lors de sa mise en place.

À l'initiative de Solidaires, le parcours de l'agent PMR a été validé par le médecin de prévention. Le déménagement précipité par l'administration au regard de la contrainte « métier » au 02 janvier 2018, les locaux ne seront pas encore adaptés.

L'ISST rend un avis favorable concernant la personne à mobilité réduite. Solidaires Finances demande si des agents sont formés pour l'évacuation de la personne à mobilité réduite ?

L'assistant de prévention indique que personne n'est formé pour le moment à l'évacuation de PMR au sein du CSP. Cependant 2 personnes travaillant à Montmorency le sont. La formation des collègues du CSP sera réalisée à l'occasion de l'achat d'une seconde « évac-chair » (pour le 1° étage).

L'ISST demande a ce que le matériel soit testé pour pouvoir, en cas d'incendie être réactif. Il rappelle que les circulations doivent permettre une évacuation optimale : pas de stockage de mobilier, mopieurs, chaises, machines à café…

M. PIERRE précise qu'un exercice sera fait en janvier.

Solidaires Finances propose une solution facilitant la circulation de la PMR face aux portes pare-feu. L'ISST et l'assistant de prévention vont étudier la faisabilité de cette solution.

À la demande de Solidaires, M. PIERRE précise que le relogement sera pour une durée minimale de 2 ans.

À l'unanimité les OS votent CONTRE.

Explication de vote : En accord avec les avis rendus par l'ISST et le médecin de prévention, Solidaires Finances souligne le non-respect de la norme de surface par agents et regrette la convocation tardive du CHSCT sur ce sujet, n'ayant pas permi la mise en place des mesures de sécurité nécessaires à l'évacuation de la PMR avant la date du déménagement.

L'ISST précise qu'il se rendra sur place en janvier afin de visiter le service.

4 – Point sur le projet d'optimisation de Montmorency

Mme CONDE indique que le recensement des besoins a été fait, la synthèse est en cours et va être transmise au bureau d'études. Un bilan sera fait à la fin du premier semestre 2018.

5 – Point sur le réaménagement des surfaces de Chaptal

Ce réaménagement a un double objectif : rapprocher les services éclatés et revoir la sécurité incendie. Une réflexion en parallèle a été menée afin de dégager les circulations dans cet immeuble. Nouvelle organisation des locaux :
- RDC : CIF et salles de formations
- 1° étage : BNIC et Formation Professionnelle
- 3° étage : PCRP ; Service Départemental de Contrôle sur Pièce
- 4° étage : Locaux sociaux, Mutuelle, ATSCAF et Syndicats
- 5° étage : PNSR

La mise en place des changements aura lieu au second semestre 2018.
La sécurité incendie ainsi que la sécurité des accès au bâtiment seront enfin assurées avec la réalisation de travaux.

6 – Reconduction des formations pour 2018

La secrétaire animatrice rappelle le désengagement financier du CHSCT du Yoga et de la sophrologie. Cependant, les agents peuvent les maintenir sur place à leurs frais.

Une formation conduite rapide avait été demandée lors du dernier CHSCT par les OS. Le DR répond qu'une validation du bureau A3 de la DG doit être faite avant toute décision. Le stage avec l'auto-école a ses limites et ne correspond pas forcément aux besoins des agents. Solidaires Finances rappelle une inégalité entre les services puisque les agents de la DOD et du SNDJ ont obligation de suivre le stage de conduite rapide.

Stages validés :
– Évacuation extincteurs
– Habilitation électrique BS-BR
– Prévention risque routier
– SST initial
– SST recyclage
– Forum théâtre
– Risques d'agression

L'ensemble des OS procèdent au vote global : POUR à l'unanimité.

Solidaires Finances demande si un groupe de travail est validé concernant les risques routiers pour la DDFiP. Philippe HAUDRY précise que le GT devrait avoir lieu le 06 février 2018.

7 – Restitution des comptes rendus des délégations CHSCT/ASR 2018

Solidaires Finances relève un stress à Clermont l'Hérault pour les agents qui restent et ceux qui partent. Solidaires Finances et l'ensemble des OS regrettent l'intervention tardive de la direction qui a démontré la sous-information des agents concernés.

Pézenas et Montpellier Nord-Ouest : L'aménagement des locaux a été partiellement réalisé sur ces 2 sites.

Solidaires Finances demande une communication auprès des agents bien en amont pour éviter le stress. M. PIERRE répond que dans le cadre de l'ASR 2019, les annonces sont déjà faites, ce qui évitera ce type de problèmes.

8 – Point sur les fiches de signalement

Suite à l'interpellation par Solidaires Finances, M. PIERRE sensibilisera le responsable accueil quant à l'importance de mettre le badge « service civique » pour ces personnels. Il estime qu'il faut également revoir l'organisation de l'accueil de front office : toujours 2 personnes ! Il souligne qu'il est difficile de trouver des services civiques pour La Paillade.

Philippe HAUDRY souligne le fait que les agents ont pris l'habitude de remplir les fiches de signalement.

9 – Point sur les tirs BEZIERS VERDIER

Solidaires Finances déplore le manque de communication de la direction suite aux différents mails envoyés par un membre du CHSCT. Nous ne doutons pas que la direction ait mis en place des actions. Cependant, la procédure de convocation d'un CHSCT dans le cadre de la procédure d'urgence pour un danger grave et imminent a été respectée. Pourquoi la direction n'a-t-elle pas suivi la procédure ?

M. PIERRE indique que cela ne nécessitait pas la tenue d'un CHSCT réuni en urgence étant donné le dénouement. Lors de la perquisition, des plombs et 2 fusils ont été trouvés. Il remercie le gardien concierge pour son intervention. La concordance des événements et l'absence du secrétaire ont été préjudiciables à la réponse de la direction. Le président du CHSCT communique normalement avec le secrétaire du CHSCT et non avec un membre direct.

Pour information, l'auteur des faits a été interpellé le 20 novembre et a décidé de plaider coupable. Il passera en justice le 28 août 2018.

10 – Questions diverses

DOUANE :

– *Gilets pare-balles :* Sur demande de Solidaires Finances, M. BRIVET précise que la situation est inchangée : 50 gilets doivent toujours être renouvelés. Il communiquera l'état SAGA dès qu'il aura été actualisé.

– *Navigation de Sète :* Solidaires Finances signale la détresse des agents qui envisagent le pire, ne voyant pas de solutions pour sortir de la crise dans laquelle ils se trouvent. Le docteur BAUME a été interpellé et recevra les agents en début d'année. Solidaires Finances en appelle à une prise de conscience de la direction des Douanes. La direction doit donner son autorisation pour l'installation de séparateurs entre le guichet accueil et les bureaux de la navigation.

– *Avenue de Toulouse :* Le local des marchandises saisies étant inondable, son sol a été recouvert par des palettes. Un signalement a été fait sur le cahier SST. M. BRIVET va revoir ce dossier.

DDFiP :

– *Télétravail :* L'expérimentation concerne 300 agents actuellement au niveau national. Une décision sera prise en 2018. À la douane il concerne 2 agents, 3 en 2018 pour le département. 1 seul à la DDFiP34.

– *Registres SST dématérialisés :* Pas d'avancée depuis le dernier CHSCT

– *Vigiles :* Les contrats sont signés pour des maîtres-chiens. Il est possible, lors d'arrêts maladie, que le remplacement soit effectué par un vigile. La direction sera vigilante sur ce dossier.

– *Accueil :* Solidaires Finances constate dans tous les SIP une souffrance des agents affectés à l'accueil, avec notamment une augmentation de la fréquence des arrêts maladie. M. PIERRE explique que le sujet est prioritaire pour M. BARREAULT. Il a demandé à Madame RABIAU un état en démarrant par La Paillade.

– *Vidéo protection sur certains sites :* Elle n'était pas conforme sur Sète et Béziers pour les transports de fonds. Cela va être rectifié. Concernant Chaptal, 2 dispositifs sont mis en place : une vidéo protection sur le parking et une centrale alarme qui était défectueuse sur le site. Elle sera relayée à un télé-surveilleur avec un système d'écoute couplé à un système vidéo. Une enveloppe de 60 000 € dans le cadre du plan d'urgence sécurité pour Chaptal, la Paillade (portillon) et Béziers Verdier (le chemin de fuite pour les agents d'accueil).

Ce compte-rendu n'engage que ses rédacteurs mais se veut aussi fidèle que possible aux débats afin d'informer au mieux les agents sur les travaux du CHSCT de l'Hérault et nous restons à votre disposition pour toute précision.

Solidairement.
Vos représentants.